

5 juin 2026

Bifurcation A7/A54 : fermeture nocturne lundi 8 juin 2026

La bifurcation A7/A54 dans sa nouvelle configuration a été mise en service le 12 juin 2025 sur décision ministérielle. Dans le cadre du parfait achèvement de cette opération, VINCI Autoroutes engage des opérations de maintenance et de vérification au niveau des ouvrages d'art de la bifurcation. Les opérations sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter la fermeture partielle de la bifurcation A7/A54 la nuit du 8 juin 2026.



Fermeture nocturne lundi 8 juin 2026

Les bretelles de la bifurcation de l'A7 vers l'A54 seront fermées pour les véhicules en provenance de Lyon, Marseille et Aix-en-Provence et circulant en direction de Saint-Martin-de Crau/Arles. Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place :

- les conducteurs en provenance de Lyon pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Salon nord (n°27) pour suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel, puis l'avenue de Huntingdon afin de rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S9** ;
- les conducteurs en provenance de Marseille pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Rognac (n°28) pour suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- les conducteurs en provenance de l'A8 pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Coudoux La Fare (n°28) pour suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraires S14 puis S18** ;
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont le véhicule a un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, en provenance de Lyon via l'A7, emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Rognac (n°28) pour suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).